

## Poids et mesures...

***Nous nous demandions, il y a une année, à l'occasion du 1<sup>o</sup> numéro du Michto, si 2017 serait une année nouvelle; La suite aura montré que non et confirmé ce que nous redoutions alors ...***

Le travail de sape des droits des salarié-e-s a été amplifié par ordonnances, et les choix budgétaires funestes réaffirmés et eux aussi consolidés comme en témoigne la Loi des Finances 2018.

Les APL ont été remises en cause et l'ISF supprimé, les privés d'emplois sont encore davantage surveillés et stigmatisés, nos salaires, rémunérations et promotions congelés. Et tandis que la CSG s'abat depuis quelques jours jusque sur les retraité-e-s parmi les plus modestes, on *Flat' Taxe*... les revenus du capital.

Question Fonction Publique, c'est le grand retour du jour de carence et la réaffirmation du choix de la réduction des crédits et des emplois pour mieux accomplir son démantèlement généralisé, Comité d'Action Publique 2022 oblige! Et le dogme du retrait de l'état et de la puissance publique se traduit aussi avec le projet de loi pour un Etat au Service d'une Société de Confiance (ESSOC).

Plus près de nous encore, dans notre déjà branlante DGFIP, la situation est telle que ce sont les règles de gestion qui ont été jetées par dessus-bord! Et que dire des missions, des structures et surtout de ces usagers renvoyés à leurs pénates sans autre forme de réflexion ni souci de leur condition? Ces "*intoxiqués*", ces gueux, ces manants dont les haillons ne sauraient continuer à gâcher le si beau tableau d'une administration numérique et moderne ... Et de plus en plus virtuelle dans ses principes et valeurs affichées!

Car c'est bien à cette aune, à la leçon que nous donne cette évolution, que se mesure la réelle rupture.

Celle de l'affirmation répétée que le monde se divise en deux catégories; ceux qui ont et savent compter et ceux qui ne sont rien et dont on veut qu'ils comptent encore moins...

Et monsieur Macron - dont on se demande s'il ne finira pas le quinquennat emperruqué et poudré - fête sa naissance à Chambord et reçoit au château royal l'aristocratie des "Grands" et "Puissants" de ce monde.

Ceux là même dont le sens civique ou le respect des femmes et des hommes asservi-e-s à leurs royaumes les encomrent si peu; En témoignent pour le moins Coca-Cola, HSBC, Google, Goldman Sachs... et tous les autres! Et, faisant fi de la langue de Molière, de Hugo ou de Zola, c'est, *of course* et pour finir de couronner le tout, dans la langue de Thatcher que la soupe leur est servie!

Et de Calais à Versailles, sous l'habillage et le vernis de la Com', le spectacle est saisissant:

Aux uns, damné-e-s de la terre et du système (et aussi de nos propres histoires européennes) la charité parcimonieuse accordée du bout des doigts si ce n'est la matraque à tour de bras abattue sur le crâne;

Aux autres, puissants et nantis les ors, les fastes et le dévoiement d'une République dont le déséquilibre dans sa conduite est un affront permanent à sa devise.

*Page 2; Loi des Finances 2018: deux poids et deux mesures*

*Page 3; CAC 40*

*Page 4; Ecce ESSOC*



## Loi des Finances 2018; pas gauche pour tout le monde et même adroite pour certains!

Certaines mesures avaient été clairement annoncées lors de la campagne présidentielle (suppression de la TH, hausse de la CSG, baisse de la fiscalité sur les entreprises...). D'autres, comme la suppression de l'ISF n'étaient pas aussi nettement affichées même si elles étaient dans les tuyaux.

Au delà d'un inventaire à la Prévert, la Loi de Finances 2018 est un révélateur de l'idéologie structurante d'un gouvernement qui use et abuse du pragmatisme et du bon sens de façade pour en dissimuler sa nature et sa perception... Retour donc sur les principales mesures dont la portée et les conséquences posent au moins autant de question pour l'avenir de la fiscalité et de la démocratie que ses attendus sont supposés en résoudre!

### Impôt sur la Fortune et Impôt sur la Fortune Immobilière; les riches à l'abri !

Sans doute possible, l'annonce la plus explicite d'un pouvoir qui confond rupture et renoncement!

En supprimant 49% de l'assiette de l'ancien ISF, le pouvoir ne renonce pas seulement à 3,2 milliards d'euros de recettes (chiffrage le plus communément admis) mais envoie un signal - sonnante et trébuchante - quant à sa vision de l'économie.

Il entend donner corps à sa théorie du "ruissellement", à savoir que la bonne santé des fortunes permettra d'irriguer, en ôtant à la marche des affaires le plus d'entraves et prélèvements possibles, l'ensemble de la société et permettra de "relancer" une croissance bénéfique à tous... Mais ne nous leurrions pas, les étonnements du capital et du pactole rondelot ne sont pas nés de la dernière pluie...

Peu importe que l'ISF depuis sa création ait exonéré une très grande partie du patrimoine des grandes fortunes (par exemple œuvres d'art, biens professionnels...) et ait été fermement contenu dans son taux !

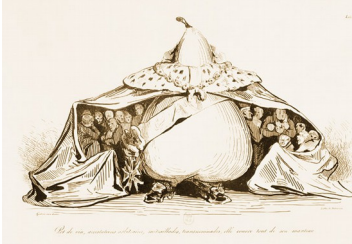
Sa valeur était symbolique; sa suppression l'est tout autant!

Mais les effets de cette mesure, conjugués de plus avec d'autres décisions comme l'instauration d'une Flat Tax pour les revenus du capital, ne sont pas qu'anecdotiques pour les bénéficiaires; en témoigne symboliquement la ministre du travail - mais elle a beaucoup servi ces derniers mois- qui économisera chaque année grâce à l'ordonnance budgétaire quelques 62 000 € d'impôt!

Mais la brave dame l'a assuré; elle investira dans un "fond solidaire". "Charité bien organisée...", ceci aussi est symbolique!

Et au final, selon l'OCDE les 10% des plus aisés de ce pays seront les heureux bénéficiaires de 46 % des baisses d'impôts sur la durée du quinquennat!

Quant au devenir du nouvel Impôt sur l'Immobilier...ne misez pas surtout pas dessus pour vous désaltérer...

<p><b>Flat Tax</b></p> <p>Destiné aux particuliers, il s'appliquera à l'ensemble des revenus du capital – exception faite du Livret A et du Plan d'épargne en actions – jusqu'à présent soumis à une double contribution: l'Impôt sur le revenu (IR) et les prélèvements sociaux.</p>		<p><b>Baisse de l'ISF</b></p> <p>Il sera ramené à 28 % en 2018 et à 25% en 2022. Cela diminuera « la charge fiscale pesante sur les entreprises » à hauteur de 11 milliards indique le gouvernement. En 2018, les recettes de l'impôt sur les sociétés devraient se situer à 25,3 milliards d'euros contre 28,4 milliards en 2017...</p>
---	---	--

### Suppression de la TH; et maintenant?

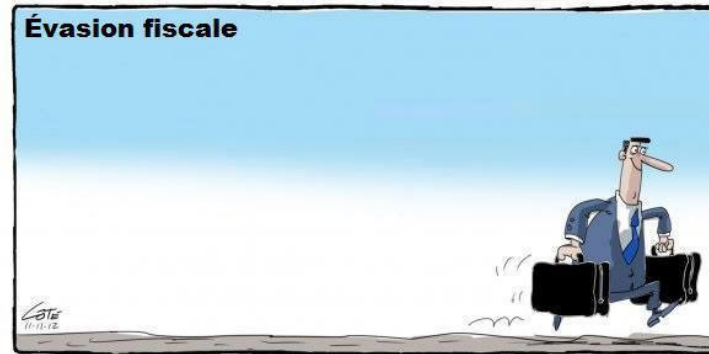
Annnonce majeure de la campagne électorale, sa mise en œuvre prévue jusqu'en 2022 a débuté alors même que l'on ne sait pas encore quel dispositif de financement des collectivités locales devra lui être substituée! Elle représente 27,36% des Impôts locaux et au delà e la démagogie grossière qui a présidé aux décisions du gouvernement, sa disparition interroge sur l'autonomie et la maîtrise budgétaire locale aussi sûrement que sur le devenir des services publics ou encore sur le recours à nouveau à la CSG par exemple...

Enfin, et en toute logique se pose la question de la Taxe Foncière sur les Propriétés bâties elle aussi assise sur ces valeurs locatives dont l'obsolescence a justifié d'en finir avec la TH...

CAC 40 ; Des histoires et une leçon de (plein) de choses ....



INTENSIFICATION DES CONTRÔLES  
POUR LUTTER CONTRE LA FRAUDE FISCALE





# FRANCE: COMBLER LE DÉFICIT!



CGT- Finances Publiques de Meurthe et Moselle  
45 rue Sainte-Catherine - Cité administrative 54 000 Nancy  
03 83 45 46 28  
[cgt.ddfip54@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip54@dgfip.finances.gouv.fr)